



Consignation automatique des retards et absences dans Léa-Classes à distance

1. Dans Léa, cliquer sur « **Consignation automatique** » dans « **Absences et retards** »



2. Dans la page qui s'affiche, activer la **consignation des absences et des retards**. Définir le **temps au-delà duquel un étudiant sera considéré comme en retard**.

The screenshot shows the configuration page for automatic absence and tardiness recording. The title is 'Consignation automatique des absences et retards - Configuration'. Below the title, there is a note: 'Si vous utilisez Léa - Classes à distance, vous profitez de la détection automatique des absences et retards de vos étudiants.' The main heading is 'Modifier la configuration de la classe TES-TAB-S gr. 00001'. A sub-note states: 'Veillez noter que la détection automatique des absences et retards est toujours activée pour les classes données à distance. En activant la consignation automatique, les absences et retards détectés seront automatiquement enregistrés dans le suivi des absences Léa.' There are three configuration items, each with a red box around its toggle or dropdown: 1. 'Classe à distance - Consignation automatique des absences' with a blue toggle switch turned on. 2. 'Classe à distance - Consignation automatique des retards' with a blue toggle switch turned on. 3. 'Délai de grâce avant de consigner un retard' with a dropdown menu set to '15 min.'. At the bottom left is a 'Retour' button, and at the bottom right is a 'Sauvegarder' button.

3. Les absences et les retards seront consignés dans le rapport d'absence de Léa. Vous pourrez les modifier, au besoin, selon les motivations de retards ou d'absences présentées.